

fut menée de concert contre le canon Schneider. De nouvelles expériences eurent lieu en 1905, à la suite desquelles des spécialistes d'artillerie exprimèrent de nouveau leur préférence pour le canon français qui, néanmoins, rencontra chez certains membres de la commission des détracteurs dont l'opinion, basée sur des raisons parfois étrangères à la technique, fut exploitée par l'opposition parlementaire.

Ainsi retardée, la solution de la commande se compliquait encore des contingences qui la rendaient en quelque sorte inséparable de la double question du traité de commerce et de la négociation d'un emprunt destiné précisément à payer les nouveaux canons et aussi à étendre le réseau des chemins de fer serbes.

C'est sur le marché français qu'avaient été émis les emprunts serbes antérieurs et une fois de plus le concours des financiers français apparaissait comme nécessaire au gouvernement de Belgrade, qui ne pouvait non plus se passer de l'agrément du gouvernement français de qui dépend l'admission à la cote de la Bourse de Paris. Mais, si la conclusion de l'emprunt demeurait subordonnée aux avantages à concéder à l'industrie française — clause dont le cabinet de Belgrade reconnaissait en principe la